

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 22

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Jessica NATALINO, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Francine VERBRUGGHE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Marc BARRON

Procurations : Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Daniel THOMASSIN
Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON
Marie-Claire D'AGOSTINO à Pierre BIYELA
Adrien BONNET à Bertrand KLING
Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS
Jean-Yves SAUSEY à Salvatore LIVOLSI

Votants : 28

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 6 décembre 2019

N°2019-057

Objet : Attribution de subventions pour les projets pédagogiques des écoles
Année scolaire 2019/2020

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Marie-José AMAH

Suite à la présentation par les écoles de leurs différents projets pédagogiques, il est proposé au conseil municipal de retenir les suivants :

ÉCOLE	PROJET	Participation de la commune	Versement sur BP 2019	Versement sur BP 2020
Gény	Sortie au Parc Animalier de Sainte Croix	1 138 €		1 138 €
Jéricho	Projet « Ecole & Cinéma »	200 €		200 €
Leclerc	Visite d'une ferme pédagogique	389 €	389 €	
	Projet « Les animaux » - Visite de l'aquarium et du zoo d'Amnéville	434,40 €		434,40 €
	Sortie en raquettes	620 €	620 €	
Pasteur	« Au fil des saisons à la Ferme de Pixérécourt »	304 €	304 €	
Jules Ferry	Action en faveur de la coopération entre élèves	3 600 €	3 600 €	
Paul Bert	Mise en scène d'une pièce de théâtre	400 €	400 €	

La participation de la commune à ces projets sera versée sous forme de subvention à la coopérative de chacune des écoles.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 et seront inscrits au Budget Primitif 2020 à l'article 6574 (subventions de fonctionnement).

Après avis favorable de la commission Temps de l'enfant du 28 novembre 2019,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Approuve ces propositions.


 Le Maire,
 Bertrand KLING